



Assemblée générale

Soixante-quatrième session

Documents officiels

Distr. générale
4 mars 2010
Français
Original: anglais

Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

Compte rendu analytique de la 22^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 3 novembre 2009, à 15 heures.

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

Sommaire

Point 31 de l'ordre du jour : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

09-59125 (F)



Merci de recycler 

La séance est ouverte à 15 h 30

Point 31 de l'ordre du jour : Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient. *(suite)* A/64/13 et Add/1, A/64/115, 174, 323 et 324, A/C.4/64/7)

1. **M. Al-Otaibi** (Koweït) dit que la communauté internationale devra continuer de fournir à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) l'appui dont il a besoin pour desservir ses cinq secteurs d'opération. Le Koweït a donné 34 millions de dollars pour répondre à l'appel d'urgence que l'UNRWA a lancé en 2008 en faveur de Gaza, après s'être engagé déjà à verser une contribution de 300 millions de dollars lors de la Conférence des donateurs tenue à Paris en 2007, et a donné 14 millions de dollars pour aider à reconstruire le camp de réfugiés de Nahr-el-Bared dans le Nord du Liban, détruit lors des combats de 2007. Il continuera d'honorer ses engagements en allouant une somme annuelle de 1,5 million de dollars au budget de l'UNRWA.

2. Le mépris que porte Israël au droit international et à la Quatrième Convention de Genève s'est confirmé en décembre 2008 et en janvier 2009. Les autorités israéliennes ont continué de faire obstacle aux opérations de secours humanitaire de l'UNRWA. La destruction des installations gérées par l'Office constitue une violation de la Convention de 1946 sur les privilèges et immunités des Nations Unies, et de l'Accord Comay-Michelmores entre l'Office et Israël, signé en 1967.

3. **M. Apakan** (Turquie) déclare que, comme de récents événements l'ont montré, il est urgent de réactiver le processus de paix au Moyen-Orient et l'engagement des deux parties, dans le cadre établi, en l'absence de tout processus fonctionnel politique dans la région. La question des réfugiés, l'une des plus préoccupantes, sera abordée lors des négociations finales sur le statut.

4. L'UNRWA ainsi que d'autres organismes des Nations Unies doivent être félicités de l'énorme effort de secours qu'ils ont déployé dans la bande de Gaza en janvier dernier. Les événements terribles survenus début 2009 ont dévasté Gaza et plongé les réfugiés dans une situation dramatique. En dépit des annonces de contributions internationales très peu d'aide a été autorisée à entrer dans Gaza en raison des contrôles à

la frontière. La reconstruction de Gaza et le retour à une vie normale seront impossibles jusqu'à ce qu'Israël lève le blocus. Avec l'approche de l'hiver il devient urgent d'avoir un libre accès : les pénuries sont alarmantes, les dispensaires et les écoles sont en ruine et la situation intolérable.

5. La délégation turque, qui préside le Groupe de travail sur le financement de l'UNRWA, est au courant du déficit financier de l'UNRWA et de ses incidences sur les opérations sans parler des contraintes supplémentaires que les hostilités dans la bande de Gaza imposent tant aux ressources qu'aux infrastructures. De l'UNRWA dépend la survie de milliers de réfugiés palestiniens et mieux il est équipé, meilleures sont les perspectives pour les réfugiés. L'intervenant engage donc la communauté internationale, dans l'intérêt de l'humanité, de la sécurité et de la stabilité régionales d'accroître ses contributions. La Turquie, elle-même a augmenté sa contribution volontaire annuelle à l'UNRWA et a répondu aux appels d'urgence tout en maintenant son programme d'aide bilatérale à la Palestine.

6. **Mgr. Migliore** (Observateur du Saint-Siège) souligne que par son existence même, l'UNRWA, créé 60 ans auparavant à titre temporaire, prouve que la question des réfugiés de Palestine n'est toujours pas résolue. Par les œuvres de sa Mission pontificale en Palestine - également créée à titre temporaire en 1949 - le Saint-Siège exécute actuellement des programmes dans les domaines de l'éducation, de la santé, des secours, de l'aide sociale et de l'emploi, pour les réfugiés, dans les mêmes zones d'opération que l'UNRWA, et n'ignore rien de la souffrance de ces réfugiés.

7. Apporter une solution au conflit israélo-palestinien reste la clef de la paix au Moyen-Orient. Malheureusement, aucune des parties n'est désireuse de s'engager dans un dialogue de fond pour trouver une solution qui ramènerait la paix et la stabilité en Terre sainte. Plus que jamais la communauté internationale est appelée à faciliter un rapprochement entre les parties. Il est évident que ceux qui mènent les négociations auront à maintenir un équilibre et devront éviter d'imposer des conditions préalables à l'une ou l'autre partie.

8. Une solution durable doit inclure le statut de la Ville sainte de Jérusalem. Compte tenu des nombreux incidents violents et des restrictions imposées à la libre

circulation par le mur de séparation, on doit prévoir des dispositions garanties sur le plan international, visant l'accès libre et sans entraves aux Lieux saints par les fidèles de toutes religions et nationalités.

9. **M. Edrees** (Égypte) s'exprimant au nom du mouvement des pays non-alignés appuie les efforts que poursuit l'UNRWA dans l'accomplissement de son mandat consistant à fournir des services de base aux réfugiés de Palestine sur le Territoire palestinien occupé et les pays d'accueil. La paix au Moyen-Orient passe par la solution du problème des réfugiés, et cependant Israël refuse toujours de reconnaître les droits des réfugiés de Palestine et sa responsabilité à l'égard de leurs souffrances. Sous son occupation illégale, des violations systématiques du droit humanitaire international et des nombreuses résolutions de l'ONU ont eu lieu. Israël est même allé jusqu'à s'en prendre à du personnel de l'UNRWA et à entraver ses activités.

10. Le Mouvement des non-alignés est vivement préoccupé par les conditions de vie extrêmement pénibles qui règnent dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem Est et particulièrement dans les camps de réfugiés de la bande de Gaza, où des milliers de personnes ont perdu la vie ou ont été blessées durant l'agression militaire israélienne, et où le blocus israélien a empêché la reconstruction extrêmement urgente de l'infrastructure civile. Il faut donner suite à la proposition du Secrétaire général d'entreprendre, sous l'égide des Nations Unies, des activités civiles de reconstruction, et mener à bien les nombreux projets de l'UNRWA dont l'exécution a été suspendue. Par ailleurs, il faut demander à Israël de payer des dommages pour les dégâts considérables qu'il a fait subir aux installations des Nations Unies à Gaza, au mépris de l'inviolabilité des locaux de l'ONU, comme l'ont constaté les commissions d'enquête. Les mesures de rétorsion qu'Israël continue de prendre à l'encontre de Gaza, font obstacle à l'aide humanitaire, attisent les manifestations de violence, menacent la paix et la sécurité internationales et bloquent la reprise du processus de paix entre les deux parties.

11. Il est évident que le budget chroniquement déficitaire de l'UNRWA et les situations d'urgence dans lesquelles il doit intervenir exigent une augmentation des contributions de la communauté internationale.

12. **M. Heller** (Mexique) s'exprimant au nom du Groupe de Rio et de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) fait observer que l'UNRWA a déjà dépassé vingt fois son mandat initial de trois ans, ce qui est une amère constatation du fait que l'occupation de la Palestine et la question des réfugiés ne sont toujours pas résolues, pas plus que le conflit du Moyen-Orient dans son ensemble. Il faut reconnaître toutefois que l'Office a considérablement contribué à l'éducation et à la formation de 4,6 millions de réfugiés palestiniens, ce dont il doit être félicité. Outre qu'il a réussi à fournir des services de première nécessité et d'éducation, il a souvent atteint les niveaux d'accomplissement les plus élevés dans tous ses domaines d'opération en dépit de ses difficiles conditions de travail. Ses activités auprès des enfants par lesquelles il dispense l'enseignement préparatoire et élémentaire a été particulièrement crucial car il a aidé à façonner l'actuelle société palestinienne et à préparer des générations de Palestiniens à l'édification de leur propre État et de leurs institutions, tout en leur apprenant à acquérir une indispensable autonomie.

13. Il est extrêmement préoccupant cependant de voir que la situation tant sur la rive occidentale que dans la bande de Gaza a empiré suite aux restrictions imposées par Israël à la circulation et aux offensives militaires contre Gaza en 2009. Israël doit permettre un plein accès au personnel de l'UNRWA et aux biens nécessaires à leurs activités humanitaires, de développement et de reconstruction, conformément aux accords auxquels il est partie. Israël devrait en outre verser des dommages en compensation des attaques perpétrées contre les locaux de l'UNRWA à Gaza lors de l'offensive militaire. Il prie instamment les États Membres de répondre aux appels de l'UNRWA concernant le financement de la reconstruction de Gaza et des services de secours, et aussi la reconstruction du camp de Nahr-el-Bared au Liban.

14. Il y a longtemps que le Groupe de Rio appuie l'UNRWA dans sa mission vitale. Malheureusement, la réponse aux appels d'urgence de l'Office est insuffisante et le déficit permanent de son budget de base l'empêche de dispenser ses services comme il le devrait. Une communauté de donateurs élargie doit mobiliser les ressources nécessaires. Il faut aussi faire état de l'appui apporté au fil des ans par les pays qui accueillent des réfugiés de Palestine : la Jordanie, le Liban et la République arabe syrienne. La réforme en cours de l'UNRWA devrait accroître

l'efficacité de ses services, tout comme le devrait aussi la mise en œuvre planifiée d'une stratégie à moyen terme pour la période 2010-2015 liée aux budgets biennaux.

15. Le Groupe de Rio a réaffirmé sa solidarité avec le peuple palestinien qui aspire à la pleine jouissance de ses droits inaliénables, y compris le droit à son propre État indépendant, vivant côte à côte avec Israël à l'intérieur de frontières sûres et reconnues. Il est prêt à soutenir tous les efforts déployés pour apporter une solution pacifique au conflit israélo-palestinien.

16. **M. Resnick** (Israël) confirme que depuis 60 ans, l'UNRWA dispense une aide humanitaire vitale aux réfugiés palestiniens et que par cet effort il a considérablement contribué à améliorer la vie de nombreuses personnes dans le besoin, qui ont été tragiquement forcées de rester dans une situation précaire par des forces politiques sur lesquelles ils n'ont aucun pouvoir. Israël soutient l'importante mission de l'Office.

17. La délégation israélienne tient à souligner qu'Israël reste fidèle à l'engagement pris en 1967 par l'Accord Comay-Michelmores signé avec l'UNRWA. Il fera tout ce qui est en son pouvoir pour faciliter les opérations de l'Office tout en veillant à la sécurité de son propre territoire. Il envisage notamment de maintenir l'étroite coordination qui existe entre l'UNRWA et les autorités israéliennes sur le terrain, ainsi que peut en attester la Commissaire générale elle-même. Dans ses commentaires elle décrit la véritable situation telle qu'elle se présente sur le terrain, par opposition à des impressions données dans certaines déclarations tendancieuses entendues dans cette Commission.

18. Il faut cependant signaler de regrettables cas dans lesquels certaines personnalités de l'Office sont allées au-delà de leurs attributions et se sont engagées dans des activités d'un caractère politique contestable qui n'entrent pas dans le cadre d'une légitime action humanitaire. De telles incursions dans le domaine politique nuisent à la neutralité de l'Office.

19. Conscient de la nécessité d'affermir l'économie et les capacités palestiniennes, Israël s'est efforcé dans bien des domaines d'améliorer l'économie de la Rive occidentale malgré les risques sécuritaires posés par les activités des terroristes palestiniens. Ces dispositions prises conjointement avec un accroissement de l'investissement – jusqu'à 600% depuis 2008, selon

des sources palestiniennes – et l'appui financier de la communauté internationale, ont abouti à un taux de croissance sans précédent de 7 %, ainsi qu'à une hausse de la consommation et de l'activité sociale en Cisjordanie. Le commerce avec Israël accuse une tendance positive, de même que les chiffres de l'emploi et de l'industrie du tourisme. Cette reprise économique de la Cisjordanie est une source véritable d'encouragement, dont il devrait être fait mention dans les résolutions de la Commission sur l'UNRWA.

20. Dans la bande de Gaza, le Hamas, maintient son contrôle tout en continuant à appeler à la destruction d'Israël et s'adonne ouvertement à la contrebande des armes et au terrorisme, au mépris des principes énoncés dans la feuille de route du Quartet. Entre 2001 et 2009 près de 9 000 roquettes – d'une portée suffisante pour atteindre un million d'Israéliens – ont été lancées de Gaza contre des villes israéliennes, la plupart de ces tirs ayant eu lieu après le retrait d'Israël de 2005. Le Hamas continue de placer ses armes parmi sa population civile et à proximité des installations des Nations Unies, les mettant délibérément en danger; il a de plus menacé le personnel des Nations Unies, y compris le personnel de l'UNRWA, tentant en outre de gêner leurs travaux. Il est de notoriété publique que le Hamas a confisqué des convois de ravitaillement destinés à l'UNRWA et a essayé d'intervenir dans ce qui était enseigné dans les écoles de l'UNRWA. Il n'est cependant nullement question du Hamas et de son action dans le projet de résolution unilatéral, politisé, présenté au titre du point de l'ordre du jour, de même que ces simples faits ont été manifestement passés sous silence dans les nombreuses et malveillantes déclarations qu'a entendues la Commission.

21. Se tournant vers l'avenir, Israël, comme toutes les parties intéressées souhaite résoudre le complexe problème des réfugiés, l'une des questions permanente dans le conflit. La délégation israélienne avoue cependant sa perplexité en entendant la délégation palestinienne appeler à un redoublement d'efforts pour la reprise du processus de paix, alors que l'Autorité palestinienne refuse obstinément à reprendre les pourparlers avec Israël malgré les demandes réitérés de ce dernier. De manière claire et non équivoque, le Gouvernement israélien prie maintenant l'Autorité palestinienne de reprendre sans délais les pourparlers bilatéraux de paix. Ce n'est ni le moment de se disculper, ni de se répandre en invectives, c'est le moment de parler de paix.

22. Par ailleurs, il reste beaucoup de mesures concrètes à prendre parallèlement à la voie politique. La vie quotidienne des Palestiniens comme celle des Israéliens ont été perturbées pendant trop longtemps par des impasses et des positions politiques inextricables. Le moment est venu de repenser les moyens de faire avancer la paix tant sur le plan politique que sur le terrain.

23. À cet égard, Israël a salué l'objectif proclamé par l'UNRWA dans le cadre de sa stratégie à moyen-terme, d'assurer à ses bénéficiaires les meilleurs niveaux de développement humain. Israël reconnaît que la pleine réalisation du potentiel humain et une authentique et active participation à la vie sociale, économique et culturelle sont des facteurs critiques dans la création des conditions nécessaires à une solution politique et à une paix durable. La réalisation d'audacieuses perspectives de paix demande des politiques courageuses et innovantes. Nous espérons que la vision commune d'un avenir pacifique pour les Palestiniens comme pour les Israéliens ouvrira une nouvelle ère de tolérance, de compréhension mutuelle, de dignité commune et de paix.

24. **M. Badji** (Sénégal) précise que la difficile quête des réfugiés palestiniens pour retourner dans leur pays n'a pas son équivalent dans l'histoire contemporaine. Leur courageuse odyssée face à l'humiliation et aux privations est juridiquement inadmissible et moralement inacceptable. Leur statut de réfugiés est passé d'une génération à l'autre plus longtemps que pour aucun autre groupe de réfugiés. D'où l'actuel mandat de l'UNRWA chargé de dispenser des services de base à près de 5 millions de réfugiés de Palestine de manière à atténuer les souffrances indicibles causées par les activités illégales d'Israël. Par ailleurs, Israël ne facilite nullement les travaux de l'Office en raison des restrictions illégales qu'il lui impose quotidiennement. L'UNRWA doit recevoir la permission de fournir ses services dans les meilleures conditions possibles.

25. La plus grande partie du budget de l'UNRWA provient de contributions volontaires et cet arrangement demande à être revu afin d'éviter les carences chroniques de ressources financières. Les donateurs devraient, par solidarité avec les réfugiés de Palestine, assurer un financement régulier, prévisible et suffisant des programmes de l'UNRWA. Depuis plus de 60 ans – rappel affligeant que l'ONU a été incapable de résoudre le problème des réfugiés – le personnel de l'Office travaille avec dévouement et abnégation à

soulager les souffrances de millions de réfugiés de Palestine, tout comme les pays qui ont accueilli des groupes de réfugiés de Palestine ont généreusement coopéré avec l'UNRWA.

26. **M. Kleib** (Indonésie) fait observer que les travaux de l'UNRWA ont aidé à soulager les souffrances des Palestiniens en leur apportant non seulement des secours d'urgence mais aussi en leur assurant des services de santé, d'éducation et des emplois. L'investissement de cet organisme dans l'éducation est l'un de ses principaux accomplissements, mais ne suffit pas à lui seul. En effet, le succès de l'UNRWA au cours des 60 dernières années pourrait être interprété comme un échec collectif du fait que l'on ne soit pas parvenu à résoudre la question politique en premier lieu responsable de la crise des réfugiés. La communauté internationale et d'abord le Conseil de sécurité de l'ONU auraient dû faire plus pour apporter une solution à ce problème.

27. Les habitants de Cisjordanie et de la bande de Gaza continuent de traverser des difficultés socioéconomiques. Les obstacles et les blocus continuent de barrer au peuple palestinien l'accès à ses ressources, et les restrictions de la liberté de circuler imposées par Israël les lèsent tant économiquement que socialement. La détermination d'Israël de continuer à implanter des colonies de peuplement, à construire le mur de séparation et à amputer les droits des Palestiniens constitue l'obstacle majeur à l'instauration d'un État palestinien physiquement viable, souverain et indépendant, prélude à la paix elle-même. La communauté internationale devrait donc élever la voix et s'employer à mettre fin à de telles pratiques.

28. **M. Ramadan** (Liban) déclare que les services fournis par l'UNRWA semblent rappeler que, outre qu'ils résident à l'étranger par crainte de persécutions dans leur propre pays, et selon la définition courante du terme, les réfugiés ont été dépouillés de leur dignité, de leurs droits fondamentaux, de leur autonomie, et de la possibilité de servir leur communauté. Les réfugiés de Palestine se trouvent dans ces conditions depuis 1948, et bien que les déficits budgétaires de l'UNRWA soient une réelle préoccupation il ne faut pas oublier que le droit de retour des réfugiés dans leur pays doit être une condition préalable à une paix générale et durable au Moyen-Orient. Il faudrait exiger qu'Israël remplisse ses obligations en vertu du droit humanitaire international et des droits de l'homme.

29. Le Liban appuie sans réserve l'UNRWA et le rôle essentiel qu'il tient pour soulager les souffrances des réfugiés de Palestine. Durant la guerre israélienne contre Gaza déclenchée en décembre 2008, l'UNRWA a pris la tête de l'intervention humanitaire internationale pour apporter des secours d'urgence. Par la suite l'Office a rapidement repris ses activités normales et a même dispensé des services d'après conflit, de relèvement et de reconstruction. Au cours de cette guerre, non seulement les Israéliens ont causé des destructions et fait des victimes, mais ils ont délibérément visé des installations des Nations Unies à Gaza. Le principe de responsabilité collective de la communauté internationale à l'égard des réfugiés et du financement de l'UNRWA ne contredit pas le principe général de responsabilité d'État concernant des actes répréhensibles sur le plan international. Israël devrait par conséquent assumer la responsabilité financière des dégâts causés à l'UNRWA durant ces attaques, dont les preuves ont été recueillies par la Commission d'enquête créée par le Secrétaire général.

30. Le Liban a vigoureusement condamné le blocus israélien maintenu contre la bande de Gaza et les incessantes difficultés d'accès de l'aide humanitaire à la Rive occidentale. De tels actes criminels ont gravement entravé les efforts de l'UNRWA.

31. Le Liban est un pays d'accueil pour nombre des réfugiés, en même temps qu'il est membre du Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'UNRWA. La délégation libanaise se félicite par conséquent de la décision de l'Office de réformer et revitaliser ses structures et méthodes de gestion; il salue également sa stratégie à moyen terme de six ans, fondée sur quatre objectifs de développement humain pour les réfugiés. La communauté internationale devrait veiller à ce que les réfugiés aient des conditions de vie et de santé satisfaisantes dans leurs lieux de résidence provisoires. Le Gouvernement libanais n'a épargné aucun effort à cet égard et a récemment assoupli les restrictions limitant l'accès des Palestiniens à certains emplois.

32. L'UNRWA demeure un partenaire du peuple et du Gouvernement libanais pour répondre aux besoins des réfugiés palestiniens au Liban. Il convient de mentionner en particulier la reconstruction du Camp de Nahr-el-Bared dans le Nord du Liban, avec le précieux appui des donateurs, à la suite de l'attaque terroriste de 2007. D'une manière générale, l'UNRWA est un constant rappel de la cause humanitaire des réfugiés de

Palestine et aide à centrer l'attention sur leur droit au retour, étape essentielle sur la voie d'une paix juste.

33. **M. Ryuno** (Japon) signale que son pays a fait une annonce de contribution de 200 millions de dollars en 2009 à la Conférence internationale sur le soutien à l'économie palestinienne pour la reconstruction de la bande de Gaza, montant dont le quart a déjà été versé. Outre les apports d'aide alimentaire, il a contribué à des projets consacrés à la santé maternelle et infantile et a lancé l'initiative « Corridors de paix et de prospérité ». Le 19 novembre 2009, Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien, le Centre d'information des Nations Unies à Tokyo organise un groupe de travail pour commémorer le soixantième anniversaire de la fondation de l'UNRWA.

34. La question des réfugiés est au cœur du processus de paix au Moyen-Orient, et le Japon continuera de venir en aide aux réfugiés dans le cadre de son plan en trois points visant à faire aboutir la solution de deux États, qui comprend un partenariat avec Israël et l'Autorité palestinienne, la prestation d'aide aux Palestiniens, et l'appui à l'instauration de la confiance entre les deux parties. La détérioration de la situation humanitaire dans la bande de Gaza est une question de constante préoccupation, et l'intervenant enjoint Israël d'y relâcher l'étau des restrictions. Il se félicite de l'actuel plan de développement organisationnel et attend d'autres mesures de restructuration budgétaire qui devraient émaner de la réunion du Comité consultatif avec les pays hôtes et les donateurs, prévue pour novembre 2009.

35. **M. Ali** (Soudan) souligne que non seulement Israël s'est attaqué aux infrastructures lors de sa guerre de décembre 2008-janvier 2009, contre Gaza mais qu'il a également bombardé des installations des Nations Unies ainsi que des écoles de l'UNRWA, mettant ainsi en danger le personnel de l'Office. En Cisjordanie, les barrages routiers, les démolitions de maisons, et les attaques des colons continuent d'entraver l'UNRWA dans l'exécution de ses travaux. Le déficit budgétaire de 120 millions de l'Office en 2009 rend difficile le recrutement et le maintien en poste de personnel qualifié, juste au moment où les donateurs, les pays hôtes et les réfugiés espèrent de meilleurs résultats. Néanmoins, l'Office continue de s'efforcer d'améliorer son efficacité grâce à son plan de développement organisationnel et s'acquitte admirablement de ses tâches en considération de tous les obstacles à surmonter, en particulier les barrages routiers de la

bande de Gaza. L'intervenant prie l'Assemblée générale d'accroître le financement de l'Office par prélèvement sur le budget ordinaire de l'Organisation.

36. **M. Huang Hongjang** (Chine) exprime la profonde préoccupation de son Gouvernement face à la détérioration constante de la situation humanitaire dans le Territoire palestinien occupé, en particulier dans la bande de Gaza, et prie Israël d'ouvrir les points de contrôle à Gaza afin de laisser le libre passage aux marchandises et aux fournitures de secours humanitaire. Il prie en outre Israël de cesser l'implantation de colonies et la construction du mur de séparation en Cisjordanie, et de lever les restrictions visant la libre circulation des Palestiniens. La communauté internationale devrait accroître son aide au développement économique et social de la Palestine, et les donateurs devraient honorer leurs engagements le plus tôt possible.

37. Le Gouvernement chinois s'inquiète en outre des difficultés qui accablent l'UNRWA, notamment l'insuffisance de ressources financières et les menaces qui pèsent sur la sécurité de son personnel. Il condamne l'attaque menée par Israël, début 2009, contre les installations de l'UNRWA. Il salue les réformes entreprises par l'Office pour accroître ses capacités, et prie toutes les parties prenantes d'accroître leur appui à l'Office et d'assurer la sécurité du personnel et des biens.

38. La Chine continuera de fournir de l'aide à l'UNRWA dans la mesure de ses possibilités. Elle verse à l'UNRWA des contributions annuelles depuis 1981 et versera une contribution supplémentaire de 80 000 dollars pour 2009 comme preuve de sa compassion pour le peuple palestinien et de son soutien aux travaux de l'Office. Le Gouvernement chinois appuie les efforts des Palestiniens et d'Israël en vue d'aboutir à la solution de deux États, sur la base des résolutions de l'ONU, de l'initiative de paix arabe et du principe de l'échange de territoires contre la paix afin d'arriver à une solution durable et équitable au problème palestinien.

39. **M. El-Moujahid** (Maroc) fait observer qu'alors qu'il arrive au terme de sa soixantième année d'opération dans le Territoire palestinien occupé et les pays voisins, l'UNRWA est plus important que jamais pour les plus de 4,5 millions de réfugiés qu'il dessert à présent. Son personnel continue de s'acquitter de ses fonctions vitales avec une grande abnégation face aux

contraintes imposées par les pratiques inhumaines des autorités occupantes. Il est plus crucial que jamais d'allouer à l'Office les fonds dont il a besoin pour s'acquitter des tâches qui lui incombent.

40. Outre l'aide alimentaire et médicale, le Maroc a versé une contribution de 15 millions de dollars pour la reconstruction de Gaza, et figure parmi les principaux bailleurs de fonds du Comité d'Al Qods, présidé par Sa Majesté Mohammed VI, roi du Maroc. Le Maroc continuera de soutenir le peuple palestinien dans son opposition farouche aux tentatives visant à éliminer de sa Ville sainte toute identité religieuse et culturelle de l'Islam.

41. **M. Musa** (Malaisie) déclare que la cause profonde des souffrances des réfugiés palestiniens est l'occupation illégale du Territoire palestinien par Israël. La mission d'enquête du Secrétaire général et la Mission d'établissement des faits de l'Organisation des Nations Unies sur le conflit de Gaza mise sur pied par le Conseil des droits de l'homme et dirigée par le Juge Richard Goldstone, ont amplement démontré les violations commises par Israël, vis-à-vis notamment de l'inviolabilité des locaux et de l'immunité du personnel des Nations Unies, pour lesquelles Israël devrait verser des dommages.

42. Un an après la guerre de Gaza, la situation dans cette zone reste désespérée et il conviendrait de prendre immédiatement des mesures pour garantir la libre circulation de l'aide humanitaire, conformément à la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité. Devant la situation d'urgence à Gaza, la Malaisie a versé des contributions supplémentaires à l'UNRWA, qui dépassent largement le montant des contributions ordinaires annuelles à l'Office, et engage les États Membres à accroître leurs contributions.

43. **M^{me} Ross** (États-Unis d'Amérique) fait valoir que les États-Unis sont le plus important donateur à l'UNRWA; en effet ils ont versé près de 120 millions de dollars à chacun des budgets, à savoir les services de base de l'Office et les activités d'urgence en Cisjordanie et Gaza, ainsi que 30 millions supplémentaires pour aider les personnes déplacées par suite des combats au Camp de Nahr el-Bared. Les États-Unis ont donné 426 millions de dollars pour l'aide humanitaire et la promotion de la démocratie en Cisjordanie et Gaza, par l'intermédiaire de l'Agence internationale pour le développement des États-Unis, ainsi que 350 millions de dollars à titre d'aide

budgétaire directe à l'Autorité palestinienne. L'UNRWA joue un rôle essentiel dans la promotion de la stabilité et de la modération, conditions nécessaires pour faire aboutir la solution des deux États. Cependant, les déficits de l'Office menacent de compromettre ses services d'éducation et de santé qui sont déjà mis à rude épreuve. L'intervenante engage les États Membres à doubler leurs efforts de financement.

44. **M. Das** (Inde) souligne que l'UNRWA pâtit d'un déficit de financement à un moment où il est le plus sollicité, en particulier à Gaza. L'Inde a versé une contribution spéciale de un million de dollars en réponse à l'appel éclair de 2009 lancé par l'UNRWA en faveur de Gaza, et s'est engagée à augmenter sa contribution annuelle de un million de dollars, en plus et au-delà du montant qu'elle alloue déjà à l'Autorité palestinienne et à d'autres efforts humanitaires. Toute conclusion durable au problème des réfugiés de Palestine ne pourrait venir que d'une solution générale au conflit ancien du Moyen-Orient. En attendant ce jour, il appartient à tous de soutenir l'UNRWA dans ses efforts pour renforcer ses capacités à fournir une assistance.

45. **M. Windsor** (Australie) Précise que son pays a donné plus de 75 millions de dollars au titre de l'aide aux Territoires palestiniens, dont 41 millions en 2009 sur lesquels 32 millions ont été distribués par l'intermédiaire de l'UNRWA. L'intervenant prie instamment Israël de n'épargner aucun effort pour permettre la libre circulation de l'aide humanitaire et assurer la sécurité du personnel de l'UNRWA et condamne le Hamas dont les activités mettent délibérément en danger des vies civiles. Les perspectives d'avenir des réfugiés palestiniens seraient nettement meilleures dans toute la région si l'on y instaurait une paix durable en appliquant la solution des deux États.

46. **M^{me} Koning AbuZayd** (Commissaire générale de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient) dit que pour la dernière fois qu'elle prend part aux débats de la Commission en sa qualité de Commissaire générale de l'UNRWA, elle est particulièrement heureuse d'entendre les déclarations de tant d'États Membres, en particulier une première déclaration appuyée du Groupe de Rio. Il semble y avoir un large consensus à propos des difficultés issues du conflit de Gaza et du maintien du blocus. La question des

réfugiés devrait être prise en considération au plus tôt dans le processus de paix.

47. L'intervenante félicite le Groupe de travail chargé d'étudier le financement de l'UNRWA, dirigé avec compétence par la Turquie, qui a sensibilisé l'opinion sur la situation financière alarmante de l'Office, espérant que la Cinquième commission saura en prendre note également. Les violations prouvées par la commission d'enquête et le rapport Goldstone ne devraient pas rester impunies.

48. L'intervenante se déclare réconfortée par les nombreuses expressions d'appui politique renouvelé, même de la part d'Israël, à propos du soixantième anniversaire de la fondation de l'UNRWA, et se déclare émue de l'hommage personnel qui lui est rendu alors qu'elle termine son mandat de Commissaire générale.

49. **M^{me} Abdelhady-Nasser** (Observatrice pour la Palestine) Exerçant son droit de réponse se déclare perplexe à entendre Israël proclamer son appui à l'UNRWA alors qu'il s'emploie journallement à faire obstruction aux opérations de l'Office, et considérant les dégâts qu'il a causés aux installations de l'UNRWA, les impôts qu'il lève sur cet organisme et les autres violations de l'Accord Comey-Michelmores de 1967 ainsi que de la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies, constatées par la Commission d'enquête et consignées dans le rapport Goldstone. Il semble que « l'excellente coordination » à laquelle fait allusion le représentant d'Israël se rapporte aux tirs dirigés contre un convoi de l'UNRWA, et au bombardement des écoles et installations de l'Office. La prétendue excuse selon laquelle Israël aurait été empêché de participer à la célébration du soixantième anniversaire de l'UNRWA n'est qu'un autre faux prétexte inventé à l'encontre de l'Office. C'est Israël qui a refusé l'invitation qui lui était faite de prendre la parole à cette occasion parce qu'il ne voulait pas accepter les conditions qui lui avaient été offertes dans un esprit de compromis.

50. Il n'y a rien d'ambigu dans la position de sa délégation sur le processus de paix. Elle reste ferme dans son appui à une paix juste, durable et générale qui résolve toutes les questions de fond sur la base des résolutions pertinentes de l'ONU, des termes de référence de Madrid, du principe de l'échange de territoires contre la paix, de l'initiative de paix arabe et de la feuille de route pour la paix au Moyen-Orient. Par contre, Israël demande un processus de paix qui doit se

dérouler dans le vide lui permettant de continuer à infliger plus de souffrances à la population palestinienne et d'imposer plus de contraintes sur le terrain avec son illégale campagne de colonisation.

La séance est levée à 17 h 25.